

PLAN D'ACTION — 2022

COMITÉ EXÉCUTIF

Mandat : Gérer les affaires courantes de l'association et à cet effet ; préparer les réunions du CA, exécuter les décisions qui y sont prises, gérer les activités courantes de l'association entre les réunions du CA, diriger les activités découlant des politiques approuvées par le CA et exécuter tout autre mandat confié par le CA.

Composition du comité

Pierre Gagné, président ; Raymond Champoux, vice-président ; Pierrette Bernier, secrétaire ; Jean Goyer, trésorier ; Marie-Andrée Cournoyer, directrice Communications ; Jean-François Poliquin, directeur Opérations, Yvan Cliche, directeur Médias sociaux.

Responsabilités statutaires

- Préparation et animation des CA et CE et exécution des décisions du CA selon les politiques approuvées.
- Gestion de l'association entre les réunions du CA incluant le bureau d'accueil et les services aux membres de même que le registrariat et les systèmes d'information documentaires.
- Support aux comités dans l'exécution de leurs mandats
- Tenue des réunions statutaires avec HQ
- Organisation des assemblées générales annuelles des membres et présentation du bilan des activités et des états financiers de l'association. Planification et organisation des élections des administrateurs.
- Respect des obligations légales prévues par la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et toute autre législation applicable aux OSBL

Plan d'action 2022

Activités spécifiques à réaliser	Échéancier	Résultats
Préparation et réalisation de l'AGA 2022 en collaboration avec le territoire Montmorency. Évaluation de moyens (autobus, repas à coûts réduits, conférence, etc.) pour faciliter la participation.	26 avril 2022	
Préparer un document de présentation du Plan stratégique 2022-2024 à l'intention des membres et en faire la présentation à l'AGA 2022	26 avril 2022	
Mise en place des modifications 2022 de la « Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels » (PL 64)	22 sept. 2022	
Tenue d'une rencontre d'évaluation de l'entente de collaboration avec les territoires, préparation du plan d'action 2023 et poursuite de l'orientation d'une plus grande présence des dirigeants dans les territoires	Décembre 2022	
<u>Développement de la relève</u> (Objectif stratégique 1) Se doter d'un bassin de personnes qualifiées et disposées à prendre la relève au Conseil d'administration et dans les comités.	1 ^{er} déc. 2022	
<u>Mode de représentation</u> (Objectif stratégique 4) Définir notre philosophie quant aux modes de représentation que veut privilégier l'APRHQ autant à l'externe qu'auprès d'HQ, notamment en termes de prise de position (Ex. : représentation au comité de retraite)	1er déc. 2022	